

Bibliothèque numérique

medic@

**Thouret, Michel-Augustin. De l'état
actuel de l'École de santé de Paris**

Paris : Didot Jeune, 1798.

Cote : HM Mag.SPE Med Etudes FR 001BIS

96
DE L'ÉTAT ACTUEL

D E

L'ÉCOLE DE SANTÉ

D E P A R I S.

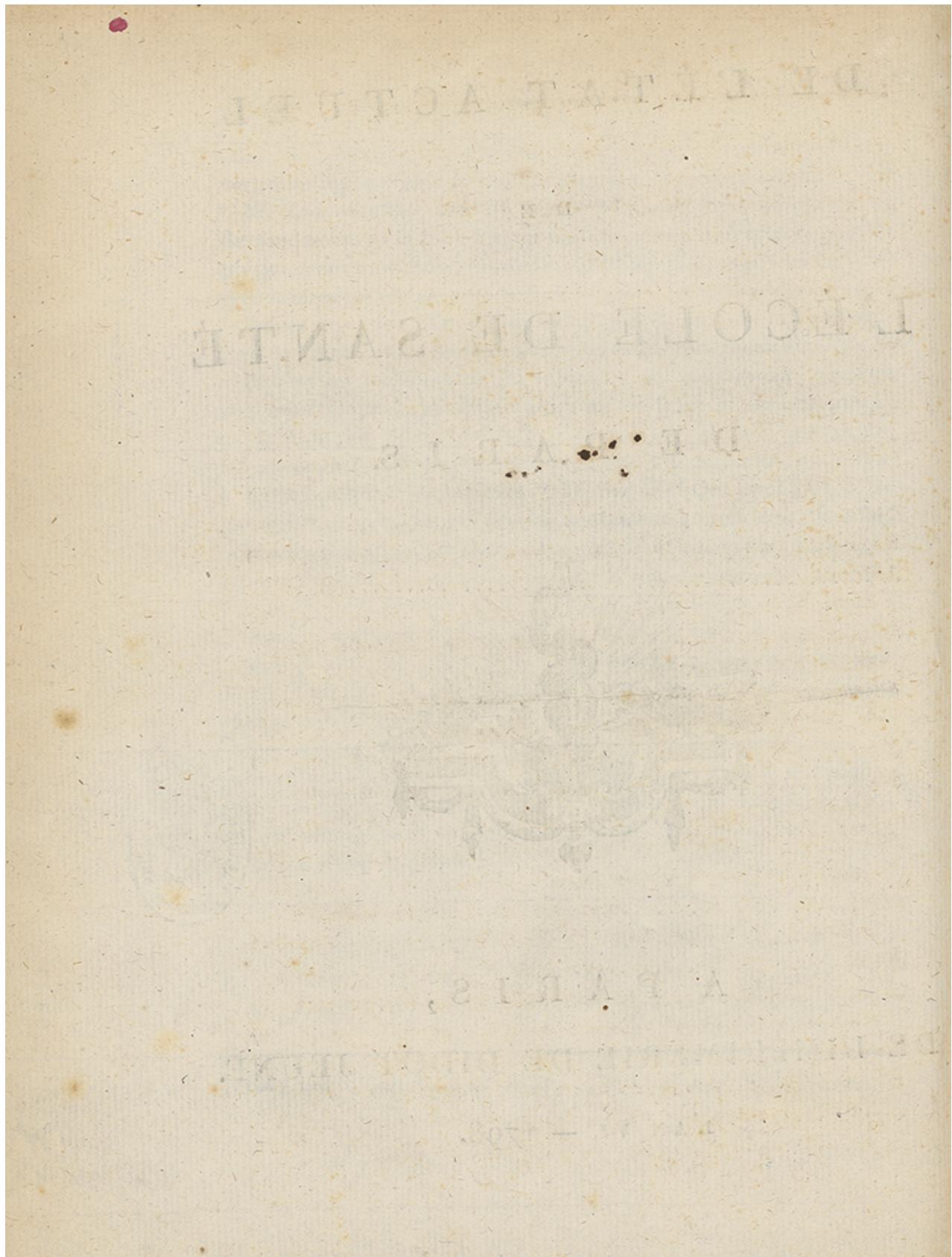


A P A R I S,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE.

L'AN VI. — 1798.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



T A B L E.

E TABLISSEMENT de l'Ecole de santé de Paris. Objet de son institution.....	Page 1
Décret du 14 frimaire an 3, qui a créé les trois Ecoles de santé. 2	
Plan d'après lequel elles furent établies.....	ibid.
Plan plus vaste adopté pour l'Ecole de Paris.....	3
Premiers travaux de l'Ecole.....	4
Instruction des trois cents élèves destinés pour les armées....	ibid.
Ses succès dans cette partie.....	ibid.
Réputation qu'acquiert son enseignement.....	ibid.
Affluence immense des élèves. Leur nombre actuel de plus de douze cents.....	ibid.
Soins donnés par l'Ecole pour perfectionner les différentes parties de son établissement.....	5
Augmentation de sa bibliothèque, contenant on ce moment plus de quinze mille volumes.....	ibid.
Formation de ses cabinets. Riches collections qu'ils contiennent.	ibid.
Ses trois hospices de clinique pour l'enseignement au lit des malades.....	ibid.
Son Ecole pratique. Ses grands avantages.....	ibid.
Travaux littéraires de l'Ecole.....	6
Publication de la suite des mémoires des ci-devant Académie de Chirurgie, Société et Faculté de Médecine.....	ibid.
Nouvelle suite de mémoires sous le nom de l'Ecole.....	ibid.
Grand travail de l'Ecole pour la description de son muséum anatomique.....	7
Etat florissant auquel l'Ecole est parvenue.....	ibid.
Nécessité de lui conserver ses divers établissements et son organisation.....	ibid.

1.º Bel ensemble que présentent les quinze cours dans lesquels se partage son enseignement.....	ibid.
Avantage qu'il y auroit d'en augmenter encore le nombre, bien loin de le diminuer.....	8
Nécessité de les tenir séparés, comme ils le sont, en autant de chaires	9
2.º Ecole pratique. Combien il seroit à désirer de pouvoir l'augmenter	10
3.º Hospices de clinique. Ces hospices , au nombre de trois , suffisent à peine à la foule des élèves qui les fréquentent ..	ibid.
4.º Bibliothèque et cabinets. Degré de perfection où ils peuvent être portés à Paris.....	11
5.º Réunion des travaux littéraires aux fonctions de l'enseignement.....	ibid.
Combien cette réunion est nécessaire pour le perfectionnement de l'art	ibid.
6.º Hospice pour les eas rares en Médecine et en Chirurgie ..	12
Grande utilité de cet établissement , dont aucune autre nation n'offre d'exemple	ibid.
En maintenant l'Ecole dans l'intégrité de son organisation , nécessité d'y conserver le nombre actuel de ses agens	13
Leurs différentes classes.....	ibid.
1.º Professeurs.....	ibid.
2.º Professeurs adjoints.....	ibid.
Avantages généraux de l'institution de ces places	ibid.
Avantages particuliers qui les rendent d'un besoin indispensable d'après l'organisation de l'Ecole	14
Leur concours nécessaire pour diriger les exercices pratiques des élèves	ibid.
Pour partager les travaux des réceptions	ibid.
Ces réceptions devant être au nombre de plus de trois cents par an pour l'Ecole	15
Devant occasionner ainsi chaque année dix-huit cents examens , et employer au moins cinq à six heures par jour	ibid.

La conservation des professeurs adjoints également nécessaire pour la continuation des travaux littéraires de l'Ecole.....	ibid.
La publication seule de la suite des mémoires de l'Académie de Chirurgie et de la Société de Médecine, devant exiger un travail assidu de plusieurs années.....	16
Autres travaux très-nombreux commencés par l'Ecole.....	ibid.
Motifs particuliers d'ailleurs aux Ecoles de santé, et spécialement à celle de Paris, qui y rendent nécessaire un plus grand nombre de professeurs.....	ibid.
Enfin, observation décisive à cet égard.....	17
L'Ecole de santé de Paris, renfermant moins de professeurs que n'en avoient la Faculté de Médecine et le Collège de Chirurgie qu'elle remplace.....	ibid.
La conservation des autres agents de l'Ecole non moins nécessaire que celle des professeurs.....	ibid.
1. ^o Bibliothécaire.....	ibid.
La bibliothèque étant publique. Foule d'élèves qui la fréquentent. Nécessité d'un professeur particulier pour en diriger les travaux.....	ibid.
2. ^o Conservateur.....	18
La formation des cabinets de l'Ecole exigeant l'emploi d'une vie entière et très-occupée.....	ibid.
Le conservateur étant un des agents les plus utiles sous le rapport de l'enseignement par la démonstration des objets des collections.....	ibid.
3. ^o Directeur.....	19
Motifs particuliers pour établir dans les Ecoles de santé, une place permanente de surveillance sur les élèves, et pour le maintien des lois relatives aux réceptions.....	ibid.
Cet objet digne de toute l'attention des Législateurs.....	ibid.
Etendue d'ailleurs des fonctions de cette place, qui exigent que l'on en fasse un emploi particulier dans l'Ecole.....	ibid.
4. ^o Artistes attachés à l'Ecole. Leur nécessité pour la formation des cabinets.....	20

Nuls reproches à faire à l'Ecole.....	21
Activité et régularité de son service.....	ibid.
Demande qu'elle fait, qu'il soit adressé à cet égard un message au Directoire exécutif.....	22
Modicité de sa dépense.....	ibid.
L'Ecole, d'ailleurs, ne présentant, dans son organisation plus en grand, aucun privilége contraire au principe d'égalité que l'on reclame entre les Ecoles pour l'enseignement de l'art.	ibid.
Examen de cette objection ; sur laquelle on insiste le plus....	23
Ce principe d'égalité pouvant être contesté relativement aux parties de la science, qui ne sont pas essentielles et fondamentales.....	ibid.
Etant surtout inapplicable, eu égard au nombre des agents à attacher aux différentes Ecoles, sous le rapport des réceptions et du régime administratif.....	24
Comparaison tirée de la composition de quelques-uns des tribunaux de Paris.....	ibid.
La question des places d'adjoints et des agents d'administration dans l'Ecole, ne pouvant plus souffrir aucun doute.....	ibid.
Le grand nombre de réceptions arriérées depuis 1793, rendant encore plus, en ce moment, leur suppression impossible...	ibid.
Motifs de confiance pour la conservation de l'Ecole, tirés des circonstances actuelles.....	25

DE L'ÉTAT ACTUEL
DE
L'ÉCOLE DE SANTÉ
DE PARIS.

APRÈS trois années d'existence et de travaux assidus consacrés à l'enseignement, l'Ecole de santé de Paris croit devoir faire connoître les succès qu'elle a obtenus, et dont elle est redevable à son organisation. Si l'importante mission dont elle a été d'abord chargée par le gouvernement qui l'a instituée, lui impose l'obligation de rendre compte de la manière dont elle l'a remplie; l'intérêt de la science ne lui commande pas moins impérieusement d'exposer tous les avantages qu'elle a reconnus dans la forme constitutive qui lui a été donnée, et d'offrir à cet égard les résultats de son expérience.

L'Ecole de santé de Paris, établie, ainsi que celles de Montpellier et de Strasbourg, par le décret du 14 frimaire an 3, n'avoit pas eu pour unique destination, de former des officiers de santé propres au service des hôpitaux militaires et des armées. Un but plus vaste, des combinaisons plus étendues avoient présidé à sa formation. Après l'anéantissement si absolu de tous les moyens d'instruction publique, après cette destruction si universelle de tous les établissements qui lui avoient été consacrés, il importoit d'en r'ouvrir les sources; et dans le

Etablissement
de l'école de santé
de Paris. Objet de son institution.

a

plan de cette grande régénération, les arts les plus utiles à l'humanité, ou dont la cause de la liberté devoit reclamer plus immédiatement le concours et les services, durent fixer de préférence les regards des législateurs. La médecine, sous ce double rapport, étoit appelée à mériter des premières leur attention; et après le besoin de pourvoir au service de santé des armées de la République, la nécessité de rétablir l'enseignement de l'art, en profitant de tous les moyens de l'améliorer, parut à la Convention l'un des plus pressants objets dont elle eût à s'occuper.

Décret du 14
frimaire an 3,
qui a créé les
trois Ecoles de
santé.

Plan d'après
lequel elles fu-
rent établies.

La fondation des trois écoles de santé fut le fruit de cette grande conception; et le plan d'organisation de ces établissements fut préparé et médité de manière à ne laisser à desirer, dans leur institution, aucun des moyens propres à porter chacun d'eux au plus haut degré de perfection qu'ils pussent atteindre. Ainsi les différentes parties de l'art, que l'on avoit vues jusques-là divisées, furent réunies comme des branches qui appartiennent au même tronc. Le nombre des chaires fut assez multiplié pour répondre aux grandes divisions naturelles que présente l'ensemble de l'art. L'enseignement, qui n'avoit jusqu'alors consisté qu'en une simple instruction verbale, dont il ne reste presqu'aucune trace durable dans les esprits, fut fortifié par des exercices pratiques, pour toutes les parties qui en étoient susceptibles. Des hospices furent établis pour enseigner la médecine pratique au lit des malades. Tous les genres d'établissements nécessaires pour seconder l'instruction, furent réunis dans les écoles: des bibliothèques, des cabinets de collection, des laboratoires de chimie et d'anatomie, des jardins de botanique. A tous ces moyens de favoriser l'enseignement, furent

ajoutés ceux qui devoient seconder le perfectionnement de l'art et en hâter les progrès. Enfin, le nombre nécessaire de professeurs, pourmettre en œuvre toutes les parties d'un aussi beau plan, fut déterminé d'après les besoins du service, et à chacun d'eux fut ajouté un adjoint pour tenir les travaux dans une continue activité.

L'exécution de ce plan, la même, quant au fond, pour les trois écoles, reçut quelques différences pour les détails dans chacune d'elles. Ces différences furent commandées par le plus ou moins grand nombre de ressources et de moyens que pouvoient présenter pour l'Instruction ; les différentes communes appelées à les posséder. Ainsi l'organisation de l'Ecole de Paris fut effectuée sur un plan plus vaste que ne le fut celle de Montpellier, qui elle-même eut plus d'étendue encore que celle de Strasbourg. Dans la première, le nombre des chaires fut porté à douze, et celui des professeurs en titre et adjoints à vingt-quatre. Il lui fut accordé de plus un bibliothécaire, un conservateur et un directeur, chargés, avec leurs fonctions particulières, de quelques nouvelles parties d'enseignement. Trois artistes y furent attachés pour la préparation de ses cabinets et de ceux des deux autres écoles. La partie clinique de l'enseignement, c'est-à-dire, celle qui se donne au lit des malades, y fut partagée entre deux hospices, l'un pour la chirurgie, l'autre pour la médecine proprement dite. L'Ecole fut d'ailleurs chargée particulièrement du soin de recueillir les immenses matériaux laissés par la ci-devant Académie de Chirurgie, ainsi que par la Faculté et la Société de Médecine de Paris ; d'en publier la suite des mémoires ; de travailler elle-même sans relâche par de nouvelles recherches au progrès de l'art ; et, sous ce rapport, on s'em-

Plan plus vaste
adopté pour l'Ecole de Paris.

pressa de lui réunir, sous le nom d'*Hospice de perfectionnement*, le ci-devant hospice des écoles de chirurgie, primitivement institué pour y recevoir les cas rares en maladies chirurgicales, mais que l'on crut devoir également consacrer à recueillir ceux qui pouvoient intéresser la médecine interne.

Premiers travaux de l'école.

Instruction des trois cents élèves destinés pour les armées.

Succès dans cette partie.

Réputation qu'acquiert son enseignement.

Affluence immense des élèves. Leur nombre actuel de plus de douze cent.

L'établissement ainsi organisé, fut confié au zèle des professeurs pour le mettre en activité. L'école, bornée d'abord aux trois cents élèves de la patrie, appelés par la loi du 14 frimaire an 3, des différents districts de la République, concentra tous ses soins sur leur instruction. Aux leçons faites avec la plus scrupuleuse exactitude succédoient, chaque jour, les exercices pratiques qui en remplissoient les intervalles, et auxquels tous les élèves de cette classe étoient indistinctement appelés. De nombreux examens soutenoient leur zèle, en même temps qu'ils donnoient la mesure de leurs progrès ou de leurs efforts; et chacune des trois années que cette branche particulière d'instruction a eu lieu, l'Ecole a pu jouir de la satisfaction de donner à l'état des sujets instruits et capables de servir utilement leur patrie (1).

Mais la réputation de son enseignement attira bientôt à l'Ecole une foule d'élèves libres. Elle vit chaque année leur nombre augmenter rapidement; et en ce moment ses amphithéâtres, ses laboratoires, ses hospices peuvent à peine contenir la foule des étudiants qui y affluent de tous les points de la république et des pays étrangers, et qui s'élèvent à plus de douze cents.

(1) Plus de cent cinquante élèves de cette classe sont sortis de l'Ecole pour être placés dans les armées, occuper des places dans les écoles centrales, dans les grands hospices civils, ou pratiquer la médecine dans leurs départements.

Pendant que l'école perfectionnoit par tous les moyens possibles son enseignement, elle donnoit également tous ses soins à chacune des parties de son établissement qui étoient destinées à le seconder. Ainsi sa bibliothèque s'est successivement enrichie de livres du meilleur choix en médecine. Ce dépôt, qui à l'époque de la formation de l'école contenoit à peine quinze à seize cents volumes, en renferme en ce moment plus de quinze mille. Les cabinets de collection n'ont pas été commencés avec moins de zèle et de succès. On y admire déjà une suite d'instruments de chirurgie la plus complète qui existe en Europe. On y voit un grand nombre de pièces d'anatomie naturelle et artificielle, d'instruments de physique; une collection précieuse d'objets de matière médicale, de maladies des os, de pièces pathologiques modelées en cire, de tableaux et de dessins représentant les maladies les plus rares.

Dans le nombre de ces établissements destinés à seconder l'enseignement des professeurs, l'Ecole s'est occupée surtout d'en perfectionner deux : l'école-pratique fondée dans son sein, et son enseignement clinique. Elle n'a rien négligé pour mettre ce dernier dans l'état de perfection le plus complet, comme le plus propre à répondre à son extrême importance ; et quoique l'interruption des travaux relatifs aux bâtiments ait à cet égard contrarié ses vues, ses cours de clinique ont obtenu déjà un grand succès, ainsi que l'atteste l'affluence des élèves qui se portent aux hospices où se donnent ces sortes de leçons. L'école-pratique destinée à former l'élève dans toutes les parties où il peut s'instruire lui-même en s'exerçant, n'a pas été moins soignée par l'école. Les exercices, qui d'abord ne compreneroient que les dissections, le manuel des opé-

Soins donnés par l'Ecole pour perfectionner les différentes parties de son établissement.

Augmentation de sa bibliothèque, contenant en ce moment plus de quinze mille volumes.

Formation de ses cabinets. Riches collections qu'ils contiennent.

Ses trois hospices de clinique, pour l'enseignement aux malades.

Son école pratique. Ses grands avantages.

rations, les manœuvres des accouchements, et l'application des bandages, ont été étendus à de nouvelles parties qui en ont paru susceptibles. L'admission à cette école particulière, qui avoit été d'abord indistinctement ouverte à tous les élèves, est maintenant soumise à l'épreuve d'un concours public; et une distribution solennelle de prix à la fin de chaque année, ajoutera un nouvel éclat à cette précieuse institution.

Travaux littéraires de l'Ecole.

Publication de la suite des mémoires des ci-devant académie de chirurgie, société et faculté de médecine.

Nouvelle suite de mémoires sous le nom de l'Ecole.

En donnant ainsi son attention à la partie de l'enseignement, l'Ecole ne négligeoit rien pour faire marcher de front les travaux relatifs au perfectionnement de l'art, dont la loi du 14 frimaire l'avoit également chargée. Par ses soins, les observations et mémoires déposés dans les archives des diverses compagnies médicales supprimées en août 1793, furent recueillis et remis en ordre. Le triage, la révision et le choix des matériaux contenus dans ce riche dépôt, furent partagés entre les différents professeurs, et bientôt elle se vit en état d'annoncer la publication de la suite des mémoires de ces compagnies illustres. En ce moment trois volumes vont paroître pour faire suite aux mémoires de l'Académie de chirurgie et de la Société de médecine; les autres suivront immédiatement. En même temps l'école s'est empressée de marcher sur les traces des corps savans dont elle avoit à publier les derniers ouvrages. Tout le temps que les soins de l'enseignement qui lui étoit confié n'ont point employé, ses membres l'ont consacré à des recherches et des travaux relatifs aux moyens de perfectionner la science et d'en reculer les bornes. Des conférences suivies, des séances régulières chaque décade, ont été établies dans le sein de l'Ecole; et une suite d'observations et de mémoires propres

à former les matériaux d'un volume qui doit être livré à l'impression, en ont été le fruit. Elle s'occupe en ce moment d'un grand ouvrage qui a pour objet la description de son *museum anatomique*, et qui sera accompagné d'une longue suite de dessins. Enfin l'Ecole, depuis son institution, n'a cessé d'être le conseil du gouvernement et des autorités constituées, qui l'ont consultée dans toutes les circonstances sur les objets de l'art, ou qui touchoient à la salubrité publique.

Un établissement parvenu en aussi peu de temps à ce degré d'existence, fixera l'attention des législateurs et du gouvernement. Le bien qu'il a produit, malgré l'état d'imperfection où les circonstances ont force de laisser quelques-unes de ses plus importantes parties, est un sûr pré-sage de ce qu'il doit être lorsqu'il aura reçu son complément; et dès-lors on jugera sans doute ne devoir rien changer à son organisation, dont une expérience de trois années a démontré tous les avantages.

En effet, si l'Ecole de Paris, formée sur un plan plus étendu que les autres qui existent en ce moment, compte sous le rapport de l'enseignement un plus grand nombre de cours; si les établissements propres à seconder l'instruction qu'elle possède, ont plus de développement, on ne l'attribuera à aucun privilège qui soit en opposition avec la nature des choses; mais on sentira la nécessité d'avoir au moins dans une Ecole, un enseignement de l'art de guérir aussi complet qu'il est possible, pour offrir aux élèves de toutes les classes, et aux esprits de toutes les trempes, des degrés d'instruction aussi étendus que peuvent l'être leurs facultés et leurs talents. Or, tel est l'avantage que présentent les quinze cours dans lesquels se par-

Grand travail de l'Ecole pour la description de son muséum anatomique.

Etat florissant auquel l'Ecole est parvenue.

Nécessité de lui conserver ses divers établissements et son organisation.

1.º Bel ensemble que présentent les quinze cours dans lesquels se partage son enseignement.

tage, à Paris, l'enseignement de l'Ecole (1). Si, d'ailleurs, l'enseignement de l'art doit être organisé en raison du plus grand nombre d'élèves qu'une école est appelée à posséder, il doit l'être également à proportion des ressources que présente la commune où elle doit être placée pour lui donner le plus grand développement; et sous ce double rapport, on ne peut révoquer en doute que Paris réclame une exception. Enfin dans les établissements de tout genre formés pour cette grande commune, on a toujours eu égard à l'étendue de sa population, à celle de ses besoins; ses tribunaux ont été formés plus en grand; les écoles primaires, les écoles centrales y ont été plus multipliées. Par quelle raison le même principe ne présiderait-il pas à la formation de son école de médecine?

Avantage qu'il y auroit d'en augmenter encore le nombre, bien loin de le diminuer.

Si même on suivait plus loin cette importante considération, il seroit facile de démontrer que, loin de retrancher du nombre des cours qu'elle réunit, il conviendroit d'y en ajouter encore quelques-uns. Déjà on

(1) Ces cours sont ainsi divisés :

- 1.^o Anatomie et Physiologie.
- 2.^o Chimie médicale et Pharmacie.
- 3.^o Physique médicale et Hygiène.
- 4.^o Pathologie externe.
- 5.^o Pathologie interne.
- 6.^o Histoire naturelle médicale.
- 7.^o Médecine opératoire.
- 8.^o Clinique interne.
- 9.^o Clinique externe.
- 10.^o Clinique de perfectionnement.
- 11.^o Accouchements.
- 12.^o Médecine légale et Histoire de la médecine.
- 13.^o Bibliographie médicale.
- 14.^o Doctrine d'Hippocrate, et les cas rares.
- 15.^o Démonstration des drogues usuelles et des instruments.

a proposé d'établir, dans les écoles de santé, une chaire de *médecine vétérinaire ou comparée*, qui, par la possibilité des expériences sur les animaux vivants, jetteroit tant de jour sur la nature des maladies et les effets des remèdes. Il ne seroit pas moins avantageux d'y en ajouter un autre sur la *méthode d'étudier, d'enseigner et d'observer*; objet qui présenteroit la matière d'un cours très-philosophique d'une utilité infinie, et entièrement inconnue jusqu'à nos jours dans les écoles.

Mais en conservant à l'école de Paris, au moins l'intégrité de ses cours, on reconnoîtra l'utilité de les y tenir, comme ils le sont, séparés en autant de chaires. En effet, si on a pu en cumuler deux, ou même trois, sur la même tête dans les écoles où les ressources relatives à la localité n'ont pu permettre un enseignement plus étendu, cette mesure ne pourroit être employée à Paris, sans renoncer à la plus grande partie des avantages que l'on auroit eu en vue d'y conserver; c'est-à-dire, sans y rabaisser l'enseignement au dessous de ce qu'il y est en ce moment, et de ce qu'il y doit être. Le Corps législatif, le Gouvernement qui s'occupent avec tant de zèle de la restauration des sciences, croiront ne devoir rien sacrifier de ce qui existe d'utile à cet égard; et dès-lors le bel ensemble que présente la réunion des chaires dans l'Ecole de Paris, méritera d'être conservé.

Il en sera de même des autres parties de ce grand et magnifique établissement qui, organisées plus en grand, le font différer de ceux du même genre que la république possède en ce moment. Il n'en est aucune que l'on pût retrancher ou diminuer, sans s'exposer à causer au premier de tous les arts, sous les rapports

Nécessité de les tenir séparés, comme ils le sont, en autant de chaires.

de l'utilité publique , un dommage irréparable. Seroit-ce

2.° Ecole pratique. Combien il seroit à désirer de pouvoir l'augmenter.

son école pratique que l'on croiroit devoir restreindre ou supprimer? Mais cette institution est le moyen d'instruction le plus puissant que l'on puisse offrir en médecine (1); elle est le plus beau présent que l'organisation des écoles de santé ait pu faire en ce genre à l'instruction publique. Eh bien ! loin d'en borner les effets à un nombre déterminé d'élèves , que l'Ecole ne peut-elle , au contraire , assurée comme elle l'est par l'expérience de tous ses avantages , les faire partager à tous ceux qui seroient en état d'en profiter? Elle croiroit avoir rendu à l'humanité et à la science le plus signalé service.

3.°Hospices de clinique. Ces hospices, au nombre de trois, suffisent à peine à la foule des élèves qu'ils fréquentent.

Ce seroit porter à l'instruction un coup non moins funeste , que de diminuer le nombre de ses hospices de clinique. C'est de la pratique de l'art qu'il s'agit ici , et par conséquent de la branche la plus essentielle de l'instruction. Après avoir donné à l'enseignement des sciences accessoires et de la partie théorique tout le complément qu'on peut y désirer , il faut éléver au même degré de perfection tout ce qui peut favoriser l'enseignement pratique ; et c'est cet avantage que présentent les trois hospices attachés à l'école pour l'enseignement de la mé-

(1) Pour donner une idée de la grandeur et de l'utilité de cet établissement , il suffira de dire ce qui s'est fait pour l'anatomie. Depuis l'établissement de l'école , trois cents élèves au moins ont été admis chaque hiver aux exercices de dissection. Le nombre des cadavres qui ont servi à cette partie de leur instruction , a été chaque année de plus de trois à quatre cents. Enfin , d'après le plan arrêté pour l'établissement de l'école , quatorze pavillons d'une forme qui ne laisse rien à désirer pour la salubrité de l'air , sont destinés à ces exercices.

Ceux qui ont pour objet de faire répéter aux élèves les opérations de chirurgie , les manœuvres des accouchements , l'application des bandages , les opérations de chimie d'un usage usuel , etc. etc. ne sont pas dans une moins grande activité.

decine et de la chirurgie. Comment d'ailleurs, avec la foule qui se presse aux leçons de l'Ecole, diminueroit-on le nombre de ces hospices, lorsque chacun d'eux étant fréquenté par plus de deux cents élèves, et les leçons en ce genre devant se donner au lit des malades, il leur est déjà si difficile d'en approcher?

On ne croira pas devoir donner moins d'attention à cette partie de l'organisation de l'Ecole qui concerne sa bibliothèque et ses cabinets de collection. Où doit-il, en effet, exister une bibliothèque complète en médecine, si ce n'est dans l'école placée plus immédiatement au milieu des ressources nécessaires pour l'enrichir de tous les trésors de la science, et où elle peut être utile au plus grand nombre d'élèves, de savants et de maîtres de l'art? Où doit-on aussi espérer de pouvoir parvenir à former des collections de tous les objets nécessaires à l'art de guérir, et qui rivalisent avec ces cabinets si vantés de Bologne, de Florence et de Hollande, si ce n'est dans cette grande cité, où tous les arts nécessaires pour leur formation abondent de toutes parts, et sont portés au plus grand degré de perfection?

Enfin, la réunion si heureusement effectuée dans l'Ecole de Paris, des travaux relatifs au perfectionnement de l'art et des fonctions de l'enseignement, paroît-elle devoir être anéantie? Mais la raison démontre que l'agrandissement de l'art n'intéresse pas moins l'humanité et l'économie politique, que la propagation de ses lumières acquises. La réflexion fait voir que s'il est des hommes appelés à connoître ce qui manque à la science dans chacune de ses branches, ce sont ceux qui en professent les différentes parties; que s'il en est qui soient plus propres à en combler les vides, ce sont ceux qui,

4.^e Bibliothèque et cabinets. Degré de perfection où ils peuvent être portés à Paris.

5.^e Réunion des travaux littéraires aux fonctions de l'enseignement.

Combien cette réunion est nécessaire pour le perfectionnement de l'art.

par besoin comme par devoir, s'en occupent le plus assidument; et l'histoire, à cet égard, confirme ce que nous avançons. Que d'obligations, en effet, l'art n'a-t-il pas aux travaux immortels de Boerhaave, Albinus, Gau-bius, Cartheuser, Wan-Swieten, de Haen, Storek, Stoll, Baglivi, Morgagni, M. A. Severin, Fabrice d'Aquapendente, l'un et l'autre Hunter, l'un et l'autre Monro, Astruc, Ferrein, Leroi, Venel, Sauvages, Morand, Louis, Winslow, et tant d'autres que nous pourrions nommer? Mais pour donner un exemple plus immédiat de l'utilité de la réunion des professeurs en médecine, sous le rapport littéraire, faisons observer que c'est du sein de l'académie de Gottingue, dont tous les professeurs en médecine étoient membres, et qui paroît être considérée en quelque sorte comme une assemblée littéraire de professeurs en médecine, que sont sortis les ouvrages précieux de Röderer, Vogel, Murray; et pour tout dire en un mot, de l'immortel Haller (1).

6.° Hospice pour les cas rares en médecine et en chirurgie.

Grande utilité de cet établissement, dont aucune autre nation n'offre d'exemple.

Sous ce rapport des moyens particulièrement attachés à l'Ecole de Paris pour favoriser les travaux relatifs au perfectionnement de l'art, qu'il nous soit permis d'observer qu'elle possède un établissement d'un avantage inappréciable, et dont aucune nation n'offre l'exemple. Nous parlons de l'hospice placé dans l'intérieur de ses bâtiments, et destiné à rassembler sous les yeux des professeurs ces maladies rares dont l'immensité de la population de Paris et ses nombreux hôpitaux peuvent seuls procurer une réunion constante. Rassemblées au foyer des lumières et à la source de toutes les connaissances, ces

(1) L'Ecole peut citer de même le corps célèbre dont elle occupe les bâtiments, (le collège et académie de chirurgie) qui a cultivé l'art avec tant d'éclat, sous le rapport de l'enseignement et du perfectionnement réunis.

affections singulières qui semblent sortir du cours ordinaire des choses , deviennent l'objet des méditations de l'Ecole. L'art invente , pour les combattre , des secours particuliers , et en recueille fidèlement l'histoire. Dans le même lieu sont soumises à l'épreuve de l'expérience , toutes les vues nouvelles que l'on propose , soit pour éclairer la science , soit pour étendre et perfectionner l'art. Un établissement aussi précieux peut-il être ignoré de ceux qui portent quelque affection aux sciences et aux arts ? et ne suffiroit-il pas , au reste , de le faire connoître pour assurer son existence ?

Mais si l'Ecole de Paris ne présente , dans son organisation intérieure , aucunes parties dont la science ne réclame instamment la conservation ; si elle offre un monument digne de la nation qui l'a créée , et dont toutes les branches mériteroient plutôt d'être augmentées que d'éprouver aucune diminution , le nombre des agens qui la composent ne paroîtra également devoir éprouver aucun retranchement. Pour tant de travaux à partager , pour tant de fonctions à remplir , il n'est qu'e ce que doivent exiger les besoins du service. Le nombre de ses chaires étant conservé , il est évident que celui des professeurs en titre ne peut souffrir de réduction. La classe des professeurs-adjoints paroîtra peut-être devoir éprouver plus de difficulté ; mais quelques momens de réflexion suffiront pour en faire connoître l'utilité. D'abord ce n'est point une institution particulière à l'école , et qui doive uniquement sa naissance à l'esprit d'innovation. On en a des exemples dans plusieurs des universités de l'Allemagne , où l'on en éprouve chaque jour les avantages. En la transportant dans les écoles de santé , on a eu en vue d'obtenir , par elle , un moyen de former , par la pratique et par l'exemple ,

En maintenant l'Ecole dans l'intégrité de son organisation , nécessité d'y conserver le nombre actuel de ses agents.

Leurs différentes classes.
1.^o Professeurs.
2.^o Professeurs adjoints.

Avantages généraux de l'institution de ces places.

des sujets en état de paroître avec éclat comme avec fruit dans la carrière si difficile de l'enseignement. Cette institution est en effet la seule école publique que l'on puisse ouvrir pour l'art de professer. Par son moyen, d'ailleurs, on obvie aux inconvénients toujours si grands de l'interruption des cours, occasionnée soit par maladie, soit par tout autre empêchement de la part des professeurs. Enfin elle est un infaillible moyen de soutenir l'émulation parmi ces derniers, dont chacun voyant dans le collaborateur que la loi lui a donné, un émule ardent et laborieux, craint de se voir ravir la palme qu'il s'efforce de mériter.

Avantages particuliers qui les rendent d'un besoin indispensable d'après l'organisation de l'Ecole.

Leur concours nécessaire pour diriger les exercices pratiques des élèves.

Pour partager les travaux des réceptions.

Mais ce n'est pas seulement des avantages d'une utilité générale, que l'Ecole reconnoît dans les places de ses professeurs-adjoints ; elle en aperçoit de particuliers qui les rendent d'un besoin absolument indispensable, d'après son organisation. Nous avons dit que l'enseignement des professeurs, dans son sein, est secondé pour toutes les parties qui en sont susceptibles, par des exercices-pratiques. Or, par qui ces exercices seront-ils surveillés et dirigés utilement, si ce n'est par les professeurs-adjoints ? Le ci-devant Collège de Chirurgie de Paris possédoit une sorte d'école semblable ; et l'on sait quel éclat avoit contribué à répandre sur la chirurgie françoise cette partie de son établissement, d'où sont sortis la plupart des hommes qui, dans les derniers temps, ont illustré cet art en France. Mais il existoit dans le collège des professeurs particuliers pour en diriger les travaux.

Si, sous ce rapport, les fonctions déjà très-multipliées de l'enseignement exigent la réunion des deux classes de professeurs que renferme l'école, les examens pour les réceptions en démontrent encore plus le besoin. Le

plus simple calcul apprend que, dans l'École, le nombre des réceptions doit s'élever au moins, par an, à trois cents. Le nombre de ses élèves, en effet, est de plus de douze cents (1); et douze cents élèves, à quatre années d'études, doivent donner, année commune, trois cents réceptions. Mais trois cents réceptions à quatre, et même six examens pour chacune, et une heure pour chaque examen, (si l'on veut que ces épreuves, qui seront les seules que l'on exigera des élèves, soient faites avec fruit,) emploieront de douze à dix-huit cents heures, ou pour les trois cents jours de l'année, exception faite des decadis et autres, de quatre à six heures d'examen par jour. Or, comment exigea-t-on d'un professeur qu'après le temps qu'il aura mis chaque jour à préparer sa leçon, après les deux heures qu'il aura employées à la donner dans l'amphithéâtre, et avec la surveillance des exercices-pratiques, il s'occupe encore de tant d'examens relatifs aux réceptions ?

Mais ce n'est pas seulement ce nombre immense de réceptions et d'examens qui rendent absolument nécessaire le concours des professeurs adjoints. Les travaux relatifs au perfectionnement de l'art, et qui ne sont pas dans une moins grande activité au sein de l'école, que

(1) Que l'on ne dise pas qu'en ajoutant deux nouvelles écoles à celles qui existent, le nombre de ces élèves diminuera. Paris a toujours compté douze à quinze cents étudiants que se partageoient la faculté de médecine, le collège de chirurgie, et les cours des professeurs particuliers. Ces deux corps d'ailleurs ne recevoient que pour exercer à Paris même, et le prix de ces réceptions étoit énorme. Mais l'École de santé devant recevoir gratuitement et pour tous les départements, l'École réunissant d'ailleurs la médecine, la chirurgie et la pharmacie, le nombre de ses réceptions sera proportionné à celui de ses étudiants.

Pour démontrer d'ailleurs combien l'établissement des autres écoles influera peu sur le nombre de ses élèves, il suffit de l'expérience du passé. A peine les facultés de Caen, Angers, Bourges, Reims, Toulouse, etc. comptoient par an vingt à trente élèves, et plus de trois à quatre réceptions.

Ces réceptions devant être au nombre de plus de trois cents, par an, pour l'école.

Devant occisionneraient chaque année dix-huit cents examens, et employer au moins cinq à six heures par jour.

La conservation des professeurs adjoints également nécessaire pour la continuation des travaux littéraires de l'école.

ceux qui ont pour objet l'enseignement, exigent non moins impérieusement leur présence. Nous avons déjà parlé des soins que l'Ecole donne à la révision du riche dépôt des mémoires et observations qui lui ont été transmis des diverses compagnies médicales supprimées en 1793. Le temps nécessaire pour en extraire et en rapprocher tous les détails, toutes les observations utiles, exigera un travail assidu de plusieurs années. On peut évaluer

La publication seule de la suite des mémoires de l'Académie de chirurgie et de la société de médecine, devant exiger un travail assidu de plusieurs années.

le nombre des volumes (in-4.^o) que ces immenses matériaux donneront lieu de publier, à quatre pour la suite des *Mémoires de l'Académie de chirurgie*, et à cinq pour la continuation de ceux de la *Société de médecine*. Une nouvelle suite de mémoires va d'ailleurs paroître au nom de l'Ecole, pour continuer les utiles travaux des corps savants

Autres travaux très nombreux commençés par l'Ecole.

auxquels elle a été appelée à succéder. De grands et nombreux objets d'expériences et de recherches en anatomie, en chimie, et dans toutes les branches de l'art de guérir, sont commençés par elle et suivis avec soin. Comment tant d'objets entrepris seront-ils portés à leur fin, si les professeurs, déjà surchargés des travaux de l'enseignement et des réceptions, ne peuvent point partager ces derniers, ou ceux du cabinet, ou mieux encore les uns et les autres, avec des collègues qui les secondent et les imitent, avant de les remplacer ?

Motifs particuliers d'ailleurs aux écoles de santé, et spécialement à celle de Paris, qui y rendent nécessaire un plus grand nombre de professeurs.

Nous observerons de plus, que par la nature même des écoles de médecine ou de santé, l'enseignement s'y partage toutes les heures de la journée; que les leçons pratiques dans les hospices y commencent dès six heures du matin, et que les exercices pratiques, tels que les dissections en hiver, en été les herborisations, y remplissent toutes les soirées. A Paris, d'ailleurs, où les trois hospices attachés à l'Ecole pour les cours de clinique,

sont placés dans des lieux éloignés les uns des autres, ou la grandeur des amphithéâtres rend la fonction de parler plus pénible, ou l'éloignement des quartiers rend les courses plus longues, l'enseignement devient beaucoup plus fatiguant, et exige ainsi un plus grand nombre de professeurs pour en soutenir le fardeau et le partager.

Mais il est d'ailleurs à cet égard une observation générale qu'il importe de présenter ; c'est que l'Ecole de santé de Paris, réunissant l'enseignement de la médecine et de la chirurgie, renferme moins de professeurs que n'en compreneroient la ci-devant faculté de médecine et le collège de chirurgie qu'elle remplace ; qu'il en est de même pour les deux autres écoles, au moins pour celle de Montpellier ; et qu'ainsi le nombre des professeurs principaux et adjoints ne doit point y paroître exagéré.

Les motifs que l'on vient d'exposer pour la conservation de toutes les places de professeurs de l'Ecole, sont les mêmes pour le maintien des autres emplois qu'elle possède à un autre titre que celui de l'enseignement : tels sont ceux de directeur, bibliothécaire et conservateur.

Relativement au bibliothécaire, qui est en même temps professeur de bibliographie médicale, on reconnoîtra sans peine que cette science, à Paris au moins, doit être enseignée avec étendue ; qu'elle ne pourroit l'être, comme il convient, par un professeur déjà chargé d'une autre partie d'enseignement, et que l'on pourroit encore moins lui confier le soin d'une bibliothèque, aussi nombreuse, aussi importante que celle de l'Ecole. Ajoutons que cette bibliothèque est publique ; qu'une foule d'élèves y abonde assidument, et que pour les diriger dans leurs études,

Enfin, observation décisive à cet égard.

L'Ecole de santé de Paris renferme moins de professeurs que n'en avaient la faculté de médecine et le collège de chirurgie qu'elleremplace.

La conservation des autres agents de l'Ecole non moins nécessaire que celle des professeurs.

1.º Bibliothécaire.

La bibliothèque étant publique. Foule d'élèves qui la fréquentent. Nécessité d'un professeur particulier, pour en diriger les travaux.

ou les conduire à la connoissance des livres , il ne faut pas moins tous les soins d'un professeur particulier , que pour les guider en botanique , dans l'étude des plantes et les herborisations.

2.º Conservateur.

La formation des cabinets de l'Ecole exigeant l'emploi d'une vie entière et très-occupée.

Le conservateur étant chargé à ce titre de la formation des cabinets , et , comme professeur , de la démonstration des instruments et des drogues usuelles , il réunit deux genres de fonctions très-étendues , qu'aucun autre professeur , ayant déjà un cours à faire , ne pourroit même essayer de remplir. Observons à cet égard , que si dans plusieurs des cours , la démonstration est un des objets principaux des leçons , le conservateur doit être alors considéré comme un des agens les plus utiles de l'instruction. En effet , c'est lui qui réunit et dispose pour chaque leçon , les pièces et les préparations qui doivent en rendre les détails sensibles. Cest lui qui , avant qu'elle commence , et après qu'elle est finie , et même dans tous les temps , place sous les yeux des élèves , ces objets qu'ils peuvent alors considérer de près , chacun séparément et comme à loisir. Ajoutons , d'ailleurs , que la formation des cabinets de l'Ecole , présente un travail de très-longue haleine ; que les six collections de pièces d'anatomie , de machines de physique , d'instruments de chirurgie , d'objets de matière médicale , de pièces pathologiques , de tableaux et dessins qui doivent les former , demandent l'emploi d'une vie entière et très-occupée , pour en exécuter l'ordonnance. Ajoutons encore , ce qui est commun également à la bibliothèque , que ces deux dépôts déjà très-riches , sont dus aux fatigues et aux talents des deux professeurs actuels ; qu'on ne pourroit les priver de la satisfaction de continuer leurs travaux , sans nuire au succès de leur entreprise ; qu'enfin , en ce moment où de

Le conservateur étant un des agents les plus utiles , sous le rapport de l'enseignement , par la démonstration des objets de collection.

nombreuses richesses en livres, et en objets de collection de tout genre, sont réunis par leurs soins dans l'Ecole, la formation des registres et des catalogues ne peut être espérée que de professeurs uniquement occupés de ce soin (1).

Relativement au directeur, outre les leçons dont il est chargé comme professeur (2), on aura à examiner si les fonctions attachées à cette place ne doivent pas la faire regarder comme un emploi indispensable, et l'on jugera sans doute que dans des corps qui seuls entre tous les établissements d'instruction publique, ont ce caractère particulier et si remarquable d'être chargés de conférer le droit à l'exercice d'un art qui dispose pour ainsi dire de la vie des hommes, il doit exister une fonction permanente de surveillance sur les élèves, et pour le maintien des lois qui doivent régler cette partie du service public. On aura encore à examiner si, avec la succession adoptée pour cette place, en la faisant remplir alternativement par chaque professeur, on peut espérer dans des établissements étendus, ces améliorations rapides et complètes, cette tenue constante et toujours active du service, qui exigent et des soins assidus, et des talents particuliers. L'école de Montpellier a exprimé son vœu à cet égard (3),

3.^e Directeur.

Motifs particuliers pour établir, dans les Ecoles de santé, une place permanente de surveillance sur les élèves, et pour le maintien des lois relatives aux réceptions.

Cet objet digne de toute l'attention des législateurs.

Etendue d'ailleurs des fonctions de cette place, qui exigent que l'on en fasse un emploi particulier dans l'Ecole.

(1) Les catalogues de la bibliothèque ne se font pas seulement par noms d'auteurs et d'ouvrages ; ils se font aussi par ordre de matières.

Ceux des cabinets sont à leur tour accompagnés de descriptions.

On comprend ainsi toute l'étendue du travail qu'ils doivent occasionner.

(2) Sur la médecine d'Hippocrate dans les maladies aigües, et sur les cas rares en médecine et chirurgie.

(3) L'école de Montpellier, dans son *projet d'organisation des Ecoles de médecine*, page 55, demandé un directeur chargé de la partie exécutive, pour compléter le nombre des individus nécessaires, soit à l'enseignement, soit à l'administration des Ecoles de santé. Elle s'exprime ainsi :

Il paraît essentiel que les fonctions de directeur soient fixes et perma-

et telle avoit été aussi l'intention de la loi sur les Ecoles de santé. Au reste, on peut affirmer que dans l'école de Paris, cette place a exigé jusqu'ici une grande activité et l'emploi de beaucoup de temps ; que si l'Ecole est parvenue si promptement à l'état florissant où elle est en ce moment ; si tant d'améliorations y ont été exécutées, c'est aux soins de tous les moments, c'est aux travaux infatigables dont la partie de son service, sous le rapport administratif, a été l'objet, qu'elle doit cet avantage. On peut ajouter que par la suite, les détails de cet établissement, qui ne peuvent manquer de s'accroître avec l'organisation des réceptions, ajouteront beaucoup aux occupations de cette place, qui ne peut être bien remplie que par une personne entièrement dévouée à ce genre de fonctions, et dont les travaux ne peuvent être bien appréciés que par ceux qui en sont les témoins.

4.^o Artistes attachés à l'Ecole.
Leur nécessité pour la formation des cabinets.

Quant aux trois artistes de l'Ecole (1), soit qu'on les considère sous le rapport de l'enseignement, soit qu'on

« nentes ; qu'elles ne passent point d'un professeur à l'autre, et qu'elles
« soient confiées à ceux qui ont l'habitude et le goût des opérations admi-
« nistratives ; et, comme la direction seule, ajoute-t-elle, ne peut suffire
« pour occuper pleinement la capacité et les loisirs d'un homme, il convien-
« droit d'y joindre l'obligation d'enseigner quelques-unes des parties acces-
« soires de l'art. »

A ce motif on peut en ajouter un non moins fondé, celui d'empêcher que, par cette place, l'intrigue ne parvienne à introduire dans les écoles, des personnes entièrement étrangères à l'art.

(1) Ces artistes sont un anatomiste, exercé dans l'art des injections, un artiste modeleur en cire, et un peintre-dessinateur.

Ces places sont remplies en ce moment, savoir ; la première par le citoyen Fragonard, à qui l'on doit la belle collection de pièces d'anatomie de l'école vétérinaire d'Alfort ; la deuxième par le citoyen Pinson, auteur de la collection des pièces d'anatomie en cire, du cabinet du dernier duc d'Orléans, et de beaucoup d'ouvrages en ce genre relatifs à l'anatomie comparée. Le citoyen Le Monnier, de la ci-devant académie de peinture, occupe la troisième

les envisage sous le point de vue du perfectionnement de l'art, ils lui sont également nécessaires. La formation de ses cabinets et de ceux des autres Ecoles en dépend. D'ailleurs, n'est-il pas utile de conserver dans l'une d'elles un établissement où puissent se former des élèves en ce genre ? Et où pourront-ils l'être avec plus de succès que sous les hommes distingués que l'Ecole de Paris aura attachés à cette partie de ses travaux (1) ?

Mais sans descendre à ces preuves détaillées de l'utilité de chacune des parties de l'Ecole, quels motifs d'espoir et de confiance n'y a-t-il pas de voir conserver dans son intégrité un établissement florissant, auquel on ne peut faire aucun reproche ? Est-ce sous le rapport de l'activité et de la régularité du service que l'on veut le considérer ? Il ne l'a cédé, à cet égard, à aucun de ceux dont l'instruction publique est redevable à la révolution. S'il pouvoit rester des doutes à quelques personnes prévenues, l'Ecole les appelleroit à ses leçons, à ses séances, dans ses laboratoires et ses amphithéâtres (2). Elle provoqueroit l'examen le plus sévère de leur part ; et dans ce moment

indépendamment des travaux de circonstance dont il est chargé pour la représentation des objets qui sont jugés importants, il est occupé de la suite des dessins des maladies des os, et des pièces les plus rares des cabinets, pour la description du muséum anatomique de l'Ecole.

(1) Indépendamment de ces artistes, le citoyen l'Aumonier, chirurgien en chef du grand hospice d'humanité à Rouen, a été chargé, par un décret de la convention, d'exécuter deux suites de pièces anatomiques modelées en cire, pour représenter l'ensemble et les détails de chacun des deux systèmes des nerfs, et des vaisseaux lymphatiques dans l'homme. Les pièces qu'il a déjà exécutées, et dont l'institut national et tous les savants ont admiré la beauté du travail, ne laissent aucun doute que l'Ecole ne l'emporte bientôt à cet égard sur les cabinets si vantés de Bologne et de Florence.

(2) Que quelques législateurs veuillent bien se transporter à l'Ecole, à l'heure des leçons ; ils verront, à plusieurs d'entr'elles au moins, l'amphithéâtre tellement plein, les corridors, les escaliers, toutes les avenues obstruées à un tel

Nuls reproches
à faire à l'Ecole.

Activité et ré-
gularité de son
service.

Demande qu'elle même, son premier vœu a pour objet que l'on invoque fait qu'il soit adressé à cet égard un message au Directoire exécutif.

Seroit-ce sous le rapport de la dépense que l'on croiroit pouvoir avec plus d'avantage l'attaquer ? Mais l'Ecole, guidée par les vues de la plus sévère économie, a su se renfermer dans les bornes qu'elle prescrit ; et en ce moment où elle fait , comme elle le fera toujours , plus de la moitié du service (1) relatif à l'enseignement de l'art , elle ne coûte à la nation qu'une somme annuelle de 160,000 francs.

L'Ecole d'ailleurs ne présentant , dans son organisation plus en grand , aucun point que le professeur est obligé de fendre la foule pour arriver à sa place , privilège contraire au principe d'égalité que l'on réclame entre les écoles pour l'enseignement de l'art .

Est-ce enfin un privilège particulier , et contraire aux principes de l'égalité , que l'on croit apercevoir dans sa

point que le professeur est obligé de fendre la foule pour arriver à sa place , tandis qu'un grand nombre d'élèves , faute d'espace sur les bancs , restent debout , pressés aux portes , ou sont contraints de s'entasser par terre .

(1) Cette assertion , qui est d'une vérité mathématique , mérite ici quelque explication . Tout concourt à démontrer que la foule des élèves que l'Ecole de Paris a en ce moment , comme elle l'a eue toujours , fait la moitié au moins de ceux qui étudient l'art en France , et par une conséquence nécessaire , cette proportion d'élèves lui attirera aussi la moitié des réceptions . En effet , des calculs faits avec soin , portent le nombre des officiers de santé , médecins , chirurgiens et pharmaciens existants en France , à plus de douze mille . En évaluant sur cette classe d'individus , de l'âge de vingt-cinq à soixante-dix ou quatre-vingts ans , la mortalité par an au vingtième , au lieu du vingt-cinquième ou vingt-huitième qu'elle est estimée , prise sur le cours entier de la vie , le nombre des remplacements doit être au moins de six cents . Mais six cents réceptions , à quatre années d'études pour mesure moyenne , donnent deux mille quatre cents élèves , dont Paris possède la moitié et au-delà ; et d'après le même calcul , douze cents élèves , à quatre années d'étude , lui donneront trois cents récipiendaires , ou moitié des réceptions .

De quelque manière que l'on fixe le placement des cinq Ecoles qui sont proposées , sur les deux mille cinq cents élèves qui doivent exister , et qu'à la paix l'affluence des étrangers portera , à coup sûr , à trois mille , plus de douze cents appartiendront à l'Ecole de Paris , cinq à six cents à l'Ecole de Montpellier , tandis que les trois autres se partageront le restant , à raison de deux à trois cents au plus chacune .

composition exécutée plus en grand, que l'on auroit à lui reprocher? Mais ce privilège, qui semble exister en apparence, n'a, dans le fait, aucune réalité; et d'ailleurs ce n'est pas à la diminution de l'organisation de l'Ecole qu'il devroit conduire. En effet, l'enseignement dans cette Ecole étant divisé en douze cours principaux, et les projets d'organisation dont on s'occupe en ce moment adoptant le même nombre de cours dans les autres Ecoles, on voit que l'égalité la plus parfaite existeroit entre les différents établissements appelés à remplir le même service. Mais si cette exacte égalité est commandée entre toutes les Ecoles pour ce qui concerne l'enseignement; si la santé et la vie des hommes étant partout d'un égal prix; si dès lors l'instruction de ceux qui sont appelés à veiller sur ce dépôt devant être la même dans toutes les villes, les mêmes sources d'instruction, la même abondance de lumières doivent se trouver pour chacune des branches de l'art dans les Ecoles; (quoiqu'il fût cependant plus conforme à la raison de dire que ce principe n'est exactement vrai que pour les parties fondamentales et essentielles), il n'en est plus de même pour toutes les autres fonctions que les Ecoles ont à remplir, et qui ne peuvent être que très - inégalement partagées entre elles. Telles sont les réceptions. Ainsi la dispensation de la justice devant être religieusement la même pour tous les citoyens, le nombre des juges dans les tribunaux, celui des citoyens dans les jurys doivent être, par une loi sacrée, semblables dans toutes les sections de l'état. Mais partout où, comme à Paris, une grande population multiplie les travaux du service, nous voyons ces tribunaux formés plus en grand et divisés en sections, composées du même nombre d'hommes, pour donner la même garantie, et offrir le même

Examen de
cette objection,
sur laquelle on
insiste le plus.

Ce principe
d'égalité pou-
vant être con-
testé relative-
ment aux parties
de la science qui
ne sont pas essen-
tielles et fonda-
mentales.

nombre de chances à tous ceux qui y sont appelés. Or, telle est l'image des besoins du service pour l'Ecole, relativement aux réceptions ; et telle est aussi celle des moyens qu'offre l'institution des places de professeurs-adjoints pour satisfaire à ce qu'ils peuvent exiger.

C'est sous ce point de vue que doit être envisagée la question de l'utilité des places de professeurs-adjoints, et qu'elle s'éclaire d'un jour qui ne laisse plus accès à aucun doute. C'est sous ce rapport qu'il est vrai de dire que la composition des Ecoles, au moins relativement au nombre des professeurs, doit varier suivant la quantité des élèves; on peut ajouter aussi relativement au nombre des places ou emplois étrangers à l'enseignement, c'est-à-dire qui concernent le régime administratif et la tenue des deux genres principaux de collection qui conviennent à ces établissements.

Etant surtout inapplicable, eu égard au nombre des agens à attacher aux différentes écoles, sous le rapport des réceptions et du régime administratif.

Comparaison tirée de la composition de quelques-uns des tribunaux de Paris.

La question des places d'adjoints et des agens d'administration dans l'Ecole, ne pouvant plus souffrir aucun doute.

Le grand nombre de réceptions arrêtées depuis 1793, rendant encore plus, en ce moment, leur suppression impossible.

Mais si la nécessité de ces places dans l'Ecole de Paris, si l'impossibilité de pouvoir faire face aux réceptions et aux détails du service sans leur secours, étant démontrée, elles doivent être conservées; c'est leur ajouter le dernier degré d'utilité, de charger les hommes appelés à les remplir, de porter le fardeau des fonctions de l'enseignement avec leurs collègues, de partager avec eux les travaux littéraires. Enfin si l'on observe que depuis plusieurs années que les ci-devant facultés sont supprimées, il n'y a point

eu de réceptions; que le nombre, dans ces premiers temps, en sera très-considerable, on verra encore mieux jusqu'à quel point il est impossible de diminuer le nombre des professeurs dans l'Ecole.

En adoptant ces différentes vues, on consolidera à jamais un établissement d'une utilité à laquelle aucune autre ne cède, et qui doit servir de modèle à toute l'Eu-

rope (1). Eh ! sous quels plus heureux auspices peut-on en attendre l'exécution , qu'au moment où une paix glorieuse couronnant les sublimes efforts de la nation française , elle ambitionne d'obtenir par la gloire littéraire , le même éclat qu'elle s'est acquis par celle des armes ; où un esprit éminemment conservateur , inspiré par le génie tutélaire des sciences et des arts , a réussi jusqu'à ce moment à repousser tant d'attaques successivement dirigées contre le petit nombre d'établissements utiles qui consolent l'humanité , et qui illustrent la république !

Motifs de confiance pour la conservation de l'Ecole, tirés des circonstances actuelles.

(1) On croit devoir rappeler que dans le rapport sur les *écoles spéciales* , fait pendant la dernière session par le citoyen Daunou , au nom de la commission d'instruction publique , il existe un plan d'organisation des *Ecole de santé* , et que ce projet qui proposoit la conservation des trois Ecoles actuelles dans toute leur intégrité , avait été concerté avec l'institut national et les hommes les plus instruits dans l'art de guérir à Paris. A ce dernier titre , on jugera sans doute devoir le prendre en considération dans la discussion sur l'organisation des Ecoles.

La commission , dans ce rapport , ne proposoit d'ajouter aux trois Ecoles de santé actuelles , que des établissements d'enseignement secondaire dans vingt communes des départements , contenant des hôpitaux de deux cents lits. Ce projet , le plus économique et le plus utile de tous ceux que l'on a proposés , auroit le grand avantage de rapprocher l'enseignement des élèves , de le mettre plus à la portée de la classe de ceux qui ne se proposent que d'exercer dans les campagnes ; enfin d'utiliser , sous ce rapport , les hôpitaux dans lesquels on n'a cessé de répéter que devoit être surtout placé l'enseignement de la médecine.

Ces vues utiles ne seront pas négligées par les Législateurs.

F I N.